




# Fiche signalétique



## Table de cuisson vitro-céramique nettoyant intensif

### Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

<b>Manufacturier</b>	: HG International b.v.	<b>Code</b>	: 1020256
<b>Adresse</b>	: Damsluisweg 70 1332 EJ Almere	<b>No de fiche signalétique</b>	: 2.03
<b>Pays</b>	: Pays-Bas	<b>Date de validation</b>	: 9-5-2011.
<b>No de téléphone:</b>	: +31 (0)36 54 94 700	<b>Date d'impression</b>	: 9-5-2011.
<b>Fax</b>	: +31 (0)36 54 94 744	<b>Nom du responsable</b>	: P. Stienstra
<b>Internet:</b>	: www.hg.eu	<b>No de téléphone:</b>	: +1.705.726.5445
<b>Fournisseur</b>	: Solstrand Trading	<b>Fax</b>	: +1.705.734.0857
<b>Adresse</b>	: 60 Lockhart road Barrie, Ontario L4N 9G8	<b>Pays</b>	: Canada
<b>Utilisations</b>	: Nettoyant.		
 <b>En cas d'urgence</b>	: Chem. Tel Inc. (813) 248 0585 or Toll free (800) 255 3924		

### Section 2. Composition et information sur les ingrédients

Nom	No CAS	% en poids	Limites d'exposition
Calcined Alumina	1344-28-1	30 - 100	Non disponible.
Éthanol	64-17-5	1 - 5	Non disponible.
d'acide citrique	5949-29-1	1 - 5	Non disponible.
attapulgite	12174-11-7	1 - 5	Non disponible.
white mineral oil, petroleum	8042-47-5	1 - 5	Non disponible.
siloxanes and silicones, di-me, me	68037-64-9	1 - 5	Non disponible.
hydrogen, reaction products			
with polyethylene-polypropylene			
glycol monoacetate allyl ether			
silica, crystalline - quartz	14808-60-7	0 - 1	Non disponible.
alcohols, c9-16, ethoxylated	97043-91-9	<0.1	Non disponible.
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	0.05-1	Non disponible.
Préservatif.		0.01-0.1	Non disponible.
		1 - 5	Non disponible.

### Section 3. Identification des risques

**État physique et** : Liquide.

**Apparence**

**Vue d'ensemble des** :  
**urgences**

Aucun danger particulier.

Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Conserver le récipient fermé. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.

**Voies d'absorption** : Contact cutané. Contact avec les yeux. Ingestion.

**Effets aigus potentiels sur la santé**

**Yeux** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Peau** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Suite à la page suivante**

**Effets chroniques potentiels sur la santé** : **EFFETS CANCÉROGÈNES**: Classé A4 (Ne peut être classifié pour l'homme ou l'animal.) selon OU par ACGIH [Calcined Alumina]. Classé A4 (Ne peut être classifié pour l'homme ou l'animal.) selon OU par ACGIH [Éthanol]. Classé 2B (Possible pour l'homme.) selon OU par CIRC [attapulgite]. Classé 1 (Cancérogènes reconnus pour les humains.) selon OU par NTP, + (Prouvé.) selon OU par NIOSH [silica, cristalline - quartz]. Classé A2 (Suspecté pour l'homme.) selon OU par ACGIH, 2A (Probable pour l'homme.) selon OU par CIRC [silica, cristalline - quartz].  
**EFFETS MUTAGÈNES**: Non disponible.  
**EFFETS TÉRATOGENÈS**: Non disponible.

**Conditions médicales aggravées par une surexposition** : L'exposition répétée à un produit hautement toxique peut entraîner une détérioration générale de l'état de santé due à une accumulation dans un ou plusieurs des organes humains.

**Signes/symptômes de surexposition** : Non disponible.

[Voir Information toxicologique \(section 11\)](#)

## **Section 4. Premiers soins**

**Contact avec les yeux** : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.

**Contact avec la peau** : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin.

**Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Consulter un médecin.

**Ingestion** : NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

**Note au médecin traitant** : Non disponible.

## **Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

**Inflammabilité du produit** : Combustible.

**Température d'auto-inflammation** : Plus basse valeur connue: 350°C (662°F) (siloxanes and silicones, di-me, me hydrogen, reaction products with polyethylene-polypropylene glycol monoacetate allyl ether).

**Point d'éclair** : Coupe fermée: Entre 61°C (142°F) et 93.3°C (200°F). (Pensky-Martens.)

**Limites d'inflammabilité** : Plus grande gamme connue: Seuil minimal: 3.4% Seuil maximal: 19% (Éthanol)

**Produits de la combustion** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>). Quelques oxydes métalliques.

**Risques d'incendie en présence de substances diverses** : Non disponible.

**Risques d'explosion en présence de substances diverses** : Non disponible.

**Appareils et méthodes de lutte contre les incendies** : En cas d'incendie, utiliser de l'eau vaporisée (brouillard), de la mousse, des poudres chimiques sèches, ou du CO<sub>2</sub>.

Liquide et vapeur combustibles. Les vapeurs peuvent causer un feu à inflammation instantanée. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les endroits bas ou confinés, voyager sur une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

**Remarque spéciale sur les risques d'incendie** : Aucune remarque additionnelle.

**Remarque spéciale sur les risques d'explosion** : Aucune remarque additionnelle.

## Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Garder le personnel non requis éloigné. Utiliser un équipement de protection adéquat (Section 8). NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu.
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.
- Méthodes de nettoyage** : Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir la substance déversée. En cas de déversements accidentels de petites quantités, répandre un absorbant (en l'absence de produits appropriés, utiliser de la terre) et utiliser un équipement anti-étincelles ou antidéflagrant pour transférer le produit dans un récipient approprié à fermeture hermétique pour élimination. Pour les déversements majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination.

## Section 7. Manutention et entreposage

- Manutention** : Conserver le récipient fermé. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion.
- Entreposage** : Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).

## Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

**Système de contrôle technique** : Aucune ventilation particulière requise.

### Protection individuelle

**Yeux** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée ou aux poussières.

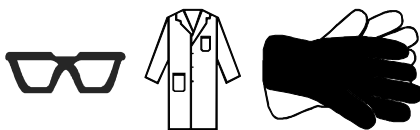
**Peau** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

**Respiratoire** : Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

**Mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

**Autre protection** : Non disponible.

**Équipement de protection individuelle (Pictogrammes)**



**Protection individuelle lors d'un grand déversement** : Lunettes de protection. Vêtement de protection complet. Masque à gaz. Bottes. Gants. Il est recommandé d'utiliser un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) pour éviter une quelconque inhalation du produit. Les vêtements de protection suggérés pourraient ne pas assurer une protection suffisante. Consulter un spécialiste avant de toucher à ce produit.

**Nom du produit**

Calcined Alumina  
Éthanol  
silica, cristalline - quartz

**Limites d'exposition**

Non disponible.  
Non disponible.  
Non disponible.

[Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.](#)

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>État physique et Apparence</b>	: Liquide.
<b>Couleur</b>	: Blanc.
<b>Odeur</b>	: Caractéristique.
<b>pH</b>	: Acide.
<b>Densité relative</b>	: 1.3 à 1.35 g/cm <sup>3</sup> (20°C / 68°F)
<b>Viscosité</b>	: Dynamique: Plus haute valeur connue: 873 cP (siloxanes and silicones, di-me, me hydrogen, reaction products with polyethylene-polypropylene glycol monoacetate allyl ether) Cinématique (40C): Plus haute valeur connue: 18.43 cSt (white mineral oil, petroleum)
<b>Solubilité</b>	: Soluble dans les substances suivantes: l'eau froide, l'eau chaude.
<b>Point d'éclair</b>	: Coupe fermée: Entre 61°C (142°F) et 93.3°C (200°F). (Pensky-Martens.)
<b>Caractéristiques d'explosivité</b>	: Non disponible.
<b>Limites d'explosivité</b>	: Plus grande gamme connue: Seuil minimal: 3.4% Seuil maximal: 19% (Éthanol)
<b>Propriétés oxydantes</b>	: Non applicable
<b>Remarques physico-chimiques</b>	: Non disponible.

## Section 10. Stabilité et réactivité

<b>Stabilité et réactivité</b>	: Le produit est stable.
<b>Conditions d'instabilité</b>	: Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
<b>Incompatibilité avec différentes substances</b>	: Non disponible.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: Non disponible.
<b>Polymérisation Dangereuse</b>	: Ne se produira pas.

## Section 11. Information toxicologique

Éthanol	DL50	7060 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	3450 mg/kg	Orale	Souris
	DL50	6300 mg/kg	Orale	Lapin
	DL50	15.8 mg/kg	Cutané	Lapin
	Dlmin	1400 mg/kg	Orale	human
	Dlmin	5500 mg/kg	Orale	Chien
	CL50	64 (4 heure(s))	Inhalation	Rat
	d'acide citrique	DL50	>6730 mg/kg	Orale
DL50		>5400 mg/kg	Orale	Souris
DL50		>7000 mg/kg	Orale	Lapin
DL50		11700 mg/kg	Cutané	Rat
<b>Effets chroniques sur les humains</b>	: <b>EFFETS CANCÉROGÈNES:</b> Classé A4 (Ne peut être classifié pour l'homme ou l'animal.) selon OU par ACGIH [Calcined Alumina]. Classé A4 (Ne peut être classifié pour l'homme ou l'animal.) selon OU par ACGIH [Éthanol]. Classé 2B (Possible pour l'homme.) selon OU par CIRC [attapulgite]. Classé 1 (Cancérogènes reconnus pour les humains.) selon OU par NTP, + (Prouvé.) selon OU par NIOSH [silica, cristalline - quartz]. Classé A2 (Suspecté pour l'homme.) selon OU par ACGIH, 2A (Probable pour l'homme.) selon OU par CIRC [silica, cristalline - quartz]. Contient des produits causant des lésions aux organes suivants : le sang, poumons, le système reproducteur, foie, les voies respiratoires supérieures, peau, système nerveux central (SNC), oeil, cristallin ou cornée.			
<b>Autres effets toxiques sur les humains</b>	: Non irritant pour la peau. Non irritant pour les yeux.			
<b>Remarque spéciale sur la toxicité pour les animaux</b>	: Très faible toxicité pour les humains ou animaux. (Préservatif.)			

**Remarque spéciale sur les effets chroniques sur les humains** : Non disponible.

**Remarque spéciale sur les autres effets toxiques sur les humains** : Non disponible.

Effets spécifiques

**Effets cancérogènes** : Contient des substances pouvant causer le cancer.. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.

**Effets mutagènes** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Toxicité au niveau reproductif** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Section 12. Information sur l'écologie**

Éthanol	Daphnia magna (CE50)	48 heure(s)	2 mg/l
	Daphnia magna (CE50)	48 heure(s)	9.3 mg/l
	Daphnia magna (CE50)	48 heure(s)	>100 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	>100 mg/l
	Daphnia magna (CL50)	96 heure(s)	>100 mg/l
	Oncorhynchus mykiss (CL50)	96 heure(s)	13000 mg/l
d'acide citrique	DAPHNIA MAGNA (CL50)	48 heure(s)	80 mg/l
	Algues (CL50)	48 heure(s)	80 à 640 mg/l
	Poisson rouge (CL50)	48 heure(s)	625 mg/l

**DBO et DCO** : Non disponible.

**Biodégradable/OCDE** : Facilement biodégradable

**Mobilité** : Non disponible.

**Produits de dégradation** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>) et de l'eau. Quelques oxydes métalliques.

**Toxicité des produits de biodégradation** : Les produits de dégradation sont moins toxiques que le produit lui-même.

**Remarque spéciale sur les produits de biodégradation** : Facilement biodégradable

**Section 13. Considérations lors de l'élimination**

**Information sur les déchets** : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux.

**Répartition des déchets** : Non disponible.

Consulter les autorités locales ou régionales.

**Section 14. Information relative au transport**

Information sur la réglementation	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe de conditionnement	Étiquette	Autres informations
<b>Classification pour le DOT</b>	Non réglementé.	-	-	-		<b>Remarques</b> Conserver à l'abri du gel
<b>Classification pour le TMD</b>	Non réglementé.	-	-	-		<b>Remarques</b> Conserver à l'abri du gel
<b>Classe ADR/RID</b>	Non réglementé.	-	-	-		<b>Remarques</b> Conserver à l'abri du gel
<b>Classe IMDG</b>	Non réglementé.	-	-	-		<b>Remarques</b> Conserver à l'abri du gel

**Suite à la page suivante**

<b>Classe IATA-DGR</b>	Non réglementé.	-	-	-	<b>Remarques</b> Conserver à l'abri du gel
------------------------	-----------------	---	---	---	--

## Section 15. Information réglementaire

**SIMDUT (Canada)** : Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).  
 LIS ACPE: L'eau; Alcohols, C16-22,, ethoxylated.; siloxanes and silicones, di-me, me hydrogen, reaction products with polyethylene-polypropylene glycol monoacetate allyl ether; white mineral oil, petroleum; Éthanol; Méthanol; Calcined Alumina; silica, crystalline - quartz; magnesium oxide; (R)-p-Mentha-1,8-diène  
 LNIS ACPE: alcohols, c9-16, ethoxylated

### Réglementations Internationales

**EINECS** : Non disponible.

**DSCL (CEE)** : Ce produit n'est pas classé selon la législation de l'UE.

**Listes internationales** :

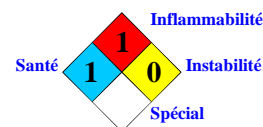
## Section 16. Renseignements supplémentaires

**Renseignements à indiquer sur l'étiquette** : Aucun danger particulier.

### Hazardous Material Information System (États-Unis)

Santé	1
Risques d'incendie	1
Réactivité	0
Protection individuelle	C

### National Fire Protection Association (États-Unis)



**Références** : Non disponible.

**Autres considérations spéciales** : Non disponible.

**Date d'impression** : 9-5-2011.

**Date d'édition** : 9-5-2011.

**Date de publication précédente** : Aucune validation antérieure.

**Version** : 2.03

### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.